

# Séminaire «Foncier»

Romain MELOT

## Conflits fonciers et consommation des terres agricoles dans la région capitale : l'enjeu des expropriations

Jeudi 19 mai 2011

14-16h

Le Mans

Dans les zones périurbaines françaises, la dynamique d'artificialisation des terres agricoles est due à la conjonction de deux phénomènes : l'étalement urbain et la consommation foncière générée par les équipements liés à la ville (infrastructures de transport notamment). Or, ces deux phénomènes distincts et fortement liés ne sont pas appréhendés de manière séparée par le droit, comme le montre le recours à la notion « d'utilité publique » pour qualifier certains projets susceptibles d'être soumis à des procédures d'expropriation. En effet, l'outil de l'expropriation pour cause d'utilité publique est aussi bien mis en œuvre pour la réalisation d'infrastructures de transports (autoroutes, lignes à grande vitesse) que pour la gestion de « l'urbanisation ordinaire » (aménagement des zones à urbaniser). Les formes de mise en œuvre de ce droit par les autorités publiques locales et nationales, les modalités d'argumentation et de contestation des propriétaires et occupants des terrains visés par les projets d'utilité publique constituent par conséquent des points d'observation privilégiés des dynamiques d'urbanisation et de « déstructuration » de l'espace rural.

A partir d'une étude de sociologie juridique réalisée sur la base d'un échantillon de deux cents affaires collectées auprès des juridictions civiles, nous souhaitons montrer en quoi le cas francilien illustre ces évolutions avec une particulière acuité. En effet, la superposition à un rythme soutenu des réalisations d'ouvrages publics (axes routiers peu à peu mis en réseau dans le cadre de la Francilienne) et des ouvertures successives à l'urbanisation a pour conséquence de soumettre bon nombre d'exploitations agricoles à des amputations répétées. Le propre des conflits fonciers liés à l'expropriation est alors de confronter le temps court des litiges individuels (un désaccord sur l'indemnisation des expropriés à l'occasion d'une opération ponctuelle) au temps long des transformations d'un territoire.

**Romain MELOT** est chargé de recherche à l'INRA (Unité Sadapt, Paris). Ses travaux se situent dans le domaine de la sociologie du droit. Il développe actuellement des recherches autour de l'analyse des outils de régulation foncière, appréhendés au travers des pratiques administratives et contractuelles, ainsi que des formes de recours à la justice.

[romain.melot@agroparistech.fr](mailto:romain.melot@agroparistech.fr)